



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

spm@gers-agriculture.org. Web : //www.apiculture.com/spmf

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18. Fax : 05 62 33 23 83. Mail : jschiro@miel-de-france.com

22 Août 2016

Bilan économique août 2016

Le dernier bilan économique SPMF de septembre 2015 insistait sur deux points :

- Il est utopique d'espérer durablement compenser par la hausse des prix la baisse des productions,
- La situation nationale et mondiale laisse présager un tassement des cours pour fin 2015.

Entre novembre 2015 et juillet 2016, ce n'est pas tant que les cours aient baissé pour les miels français comme nous l'avions prévu, c'est surtout qu'il n'y a quasiment plus eu d'acheteurs ni de transactions autres que le marché de fourmis inter apiculteurs.

Vous avez reçu en juin dernier (info SPMF 16/23) les explications que le syndicat des conditionneurs (SFM) a envoyées aux diverses structures de la production. En gros, la pénurie 2014 (11000 tonnes) avait entraîné la disparition du miel français des linéaires de la grande distribution et la « bonne » récolte 2015 (18000 tonnes à comparer aux plus de 40000 d'il y a 25 ans), n'avait plus trouvé sa place. Cette situation serait imputable au décalage entre la date des négociations commerciales et la date des approvisionnements de miels en fûts... Bref, compte-tenu de l'irrégularité des récoltes, une inadaptation du contexte réglementaire pour la commercialisation des miels en GMS.

Du marché mondial au national, très sommairement, quelle est la situation ?

Depuis quelques années, il y a deux fournisseurs principaux de miels de qualité sur le marché mondial :

- L'Argentine et les pays d'Amérique du sud qui exportaient surtout aux USA,
- L'Ukraine depuis que la Russie lui a fermé ses frontières...

La montée des prix (jusqu'à près de 4 \$ en argentine), a conduit les principaux acheteurs (USA et UE) à se fournir auprès des pays asiatiques entourant la Chine. Personne n'est dupe que, pour l'essentiel, il s'agit de réexportation de miels chinois, dont certains sont plus ou moins bien adultérés, « blanchis » de leur véritable origine.

Les meilleurs lots sont réservés aux acheteurs les plus attentifs (Allemagne par exemple), et le reste aux moins regardants (Angleterre par exemple).

L'Ukraine est un « nouvel » intervenant qui exportait tous ses volumes en Russie. Non seulement il n'a pas « d'expérience » mais en plus, pour l'essentiel, il ne fournit que du tournesol ou « type tournesol ». Comme les acheteurs sont aussi demandeurs d'autres origines florales, le seul moyen de « forcer le marché », c'est de baisser les prix. C'est la raison pour laquelle l'Ukraine est souvent devenu le moins cher des exportateurs, parfois même en dessous du « miel » chinois de basse qualité...

Par contre, il y a un petit mystère à la chute brutale de l'Argentine. Selon certaines sources, les exportateurs se seraient débarrassés de gros volumes sur lesquels les USA avaient déjà versé un acompte avant de se dédire.

Pour d'autres, ce seraient des spéculateurs qui se seraient brûlé les doigts après avoir tenté d'acheter tous les stocks disponibles afin de tarir l'offre, en espérant ensuite pouvoir fixer des tarifs à leur guise... devant l'échec de leur stratégie ils auraient été contraints de vendre à perte en urgence.

Peu importe. L'explication ne vaut que pour l'anecdote. Par contre, le constat est là. En quelques mois, les prix du miel d'Argentine ont chuté de moitié.

Très sommairement et en résumé, ce printemps 2016 :

- Pour les centaines de milliers de tonnes échangées sur le marché mondial, les prix ont quasiment chuté de moitié.
- Pour les quelques centaines de tonnes en stock chez les apiculteurs français, on peut dire sans humour que les prix n'ont pas bougé. Ils n'ont pas bougé puisqu'il n'y avait plus d'acheteurs.

Que nous réserve l'avenir ?

Amérique du nord, Amérique centrale, Amérique du sud, Ukraine, Europe de l'est ou de l'ouest, il n'y a pas un seul pays qui ait fait une bonne récolte 2016. La récolte française sera très mauvaise... Peut-être au niveau jamais vu de 2014.

L'heure serait donc venue de faire des prévisions pour la campagne qui démarre. Or, personne ne s'y risque. Pourquoi ? Tout simplement parce que des éléments extérieurs aux mécanismes « normaux » de marchés (offre, demande, stocks, consommation), et difficilement évaluables, viennent interférer.

L'interférence la plus importante, c'est la fraude.

Sur le marché mondial, s'il n'y avait pas cette proportion considérable de miels adultérés qui vient peser sur les cours, les prix ne pourraient que fortement remonter. Il est vrai que, dans certains pays, de plus en plus de supermarchés, soient refusent les assemblages contenant des miels chinois, soit imposent le « label RMN » (cf. dernière AG SPMF Biscarrosse). Cela réduit automatiquement l'utilisation des miels asiatiques dans les assemblages.

Cela ne règle rien sur le fond. La fraude subsiste. Elle ne fait que se déplacer.

Si l'adultération est la principale fraude à l'international, pour la France, c'est l'origine.

Selon la dernière étude financée par France Agri Mer présentée au comité apicole de septembre 2015, plus de 4 000 tonnes de miels vendus par les apiculteurs seraient de l'importation frauduleusement francisée. Devant l'énormité du chiffre, France Agri Mer a différé la diffusion de plusieurs mois. La version officielle désormais disponible (voir lien ci-dessous) est sensiblement différente de l'original présenté au comité.

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/46820/447710/file/SYN-MIEL-2016-Etude%20march%C3%A9%20miel%202015.pdf>

Pour ne prendre qu'un seul exemple, on ne voit trace nulle part dans la publication officielle sur le site France Agri Mer des 4 000 tonnes de miels importés qui seraient vendues par les apiculteurs comme leur production.

Le SPMF avait demandé la diffusion en toute transparence de ce travail. Nous avons invité le cabinet PROTEIS à venir présenter l'étude à l'assemblée générale de Biscarrosse. France Agri Mer en a décidé autrement.

Or, cette affaire revêt pour nous une importance majeure. Toutes les études de ce genre obéissent à une règle simple : les résultats sont liés aux sources et aux méthodes... En bref, sauf à remettre en cause les bases de travail, personne ne peut à priori contester le résultat final pourtant totalement inimaginable : plus de 40% des miels vendus par les apiculteurs seraient de l'importation.

Au SPMF, nous savons bien que :

- le marché du miel est malsain,
- le développement de l'apiculture passe, entre autre, par davantage de transparence (il y a de la marge),
- des miels d'importation sont vendus sous étiquette « France »,
- ce ne sont pas les ridicules amendes habituelles de quelques dizaines ou centaine d'euros qui dissuaderont les escrocs... Ce serait fait plutôt pour les encourager !

Bref, nous savons bien tout cela et bien d'autres choses encore.

Mais si vraiment plus de 4 000 tonnes de miels d'importation sont réellement vendues par les apiculteurs, il y a de quoi tomber à la renverse ! Et du coup, il ne faut pas trop s'étonner, à la moindre récolte un peu moins mauvaise que les précédentes, que tant de miel reste en stock chez les producteurs.

Nous ne pouvons que désapprouver la méthode France Agri Mer qui, au lieu de contribuer à la transparence, ne fait que rajouter à l'opacité.

Quels seront les prix de la prochaine campagne ?

À la lumière de ces informations, chacun comprendra que toute tentative de prévision sur les prix de la prochaine campagne serait totalement impossible. La vente directe représente autour de 50% des volumes de miels « français » commercialisés. Si, au fur et à mesure que les récoltes montent ou baissent, la moitié du marché ajuste ses besoins en s'approvisionnant à l'importation, il ne faut pas s'étonner de l'absence de réaction sur les prix.

Quant au marché mondial, on est face à la même mécanique. S'il est vrai que, au fur et à mesure que les récoltes baissent, certains pays compensent en « fabricant » les besoins manquants à l'aide de sirops industriels, il est inutile de s'interroger davantage sur les anomalies du marché.

Dans un cas comme dans l'autre, plutôt que de faire l'autruche, la moindre des choses serait d'aller au bout de la question :

- soit c'est faux et il faut en avoir le cœur net,
- soit c'est vrai. Dans ce cas, au lieu de le dissimuler, il faut clairement le dire et en tenir compte.

On notera qu'il y a un pays qui semble totalement à l'abri de ces turbulences : c'est la Nouvelle Zélande. Le miel est payé là-bas à nos collègues producteurs entre 14 et 90\$/NZ, soit de 9 à 60 euros selon la variété. Les récoltes sont tout aussi irrégulières que chez nous. Un apiculteur possédant 1 000 ruches pourra produire de 20 à 50 tonnes selon les années. Toutes variétés confondues, le prix moyen sera environ de 20,00 €/kg net (30 à 35\$/NZ), logé dans les mêmes fûts qu'en France.

Les apiculteurs européens feraient bien de s'inspirer des idées et de l'organisation du marché mise en place dans ce pays.

L'affaire Glyphosate :

Il n'est pas possible de conclure ce bilan économique 2016 sans évoquer le dernier avatar de la filière : l'éventualité de trouver des résidus de Glyphosate dans le miel. Quelles sont les informations depuis le dernier envoi sur le sujet (SPMF info 16/27) du 29 juillet dernier ?

Comme pour l'affaire OGM, à partir d'un élément objectif qui mérite toute notre attention :

Y a-t-il un risque de pollution du miel par des résidus de Glyphosate ?

Une frange extrémiste de l'écologie politique, prenant le miel en otage, a déclenché en Allemagne un tumulte médiatique sur le sujet. Encore une fois, c'est Walter Haefacker qui s'est chargé de l'essentiel de la communication. Comme pour l'affaire du pollen ingrédient, il est longuement venu expliquer dans les médias que, son miel étant possiblement contaminé, il ne pouvait plus le commercialiser. Suite à cette agitation, il semblerait que l'un ou l'autre des magazines de consommateur les plus connus serait en train de prélever des miels du commerce pour une publication de l'enquête avant la fin de l'année.

Il faut savoir qu'en Allemagne, avant la réunification, il y avait tellement peu d'apiculture professionnelle au-delà de quelques dizaines de ruches, que toute structuration était impossible : on ne fait pas un syndicat national à moins de 20 personnes. L'essentiel de la représentativité apicole était assurée par le DIB qui distribuait les étiquettes pour la marque nationale (tellement fraudée que quelques responsables ont été contraints à la démission), et dont les congrès consistaient essentiellement à organiser des spectacles folkloriques.

Depuis la réunification, surtout sur le territoire de l'ex Allemagne de l'Est, il y a désormais une véritable apiculture professionnelle qui ne s'est toujours pas organisée. En conséquence, encore plus qu'en France, n'importe qui peut s'auto désigner président, et se présenter aux médias comme « représentatif des apiculteurs professionnels ».

À notre époque, « tout le monde veut passer à la télé ». Compte-tenu de l'extrême sensibilité des citoyens sur les questions environnementales, (en Allemagne encore plus qu'ailleurs depuis le nuage de Tchernobyl), il n'est pas étonnant que de faux représentants des apiculteurs se servent des symboles de l'abeille et du miel pour alimenter leurs campagnes politiques.

Il y a eu le « pollen ingrédient », maintenant le Glyphosate... Il y en aura d'autres.

Pour l'instant, la plupart des importateurs et conditionneurs ont intégré l'analyse Glyphosate en routine dans leur plan de contrôle. Globalement, il n'a pas été trouvé de résidus sur les miels de printemps récoltés en Europe. Les miels d'été sont considérés plus risqués mais il n'y a quasiment pas de résultats disponibles jusqu'à présent. Sur les trop rares tests de ces derniers mois, la plupart des résultats sont négatifs ou en dessous des LMR. Quelques cas rarissimes (Allemagne (note 1), Amérique du Sud), donnent des concentrations élevées, parfois à plus de 100 ppb. À notre connaissance, aucun miel français n'est concerné jusqu'à présent.

Il est donc trop tôt pour savoir quelles seront les conséquences de cette affaire.

- Soit il est possible que des miels soient contaminés un peu partout. Il faudra faire des analyses systématiques. L'image du miel n'en sortira pas grandie,
- Soit cela n'arrive que dans des cas extrêmes, à proximité des zones fortement traitées. Les opérateurs prendront les précautions nécessaires,
- Soit tout cela n'est qu'un coup monté qui se dégonflera tout seul.

En tout cas, s'il n'y avait pas eu d'arrières pensées perverses, on aurait commencé par demander aux scientifiques de faire leur travail en toute sérénité au lieu de créer une agitation médiatique. Une fois de plus, le miel et l'abeille sont pris en otage par de faux apiculteurs pour des raisons malsaines.

Comme nous l'avons déjà dit, le SPMF saisira l'ITSAP et le comité apicole de cette affaire.

Les erreurs techniques au nourrissage :

Un autre sujet devra être évoqué à l'ITSAP et au comité apicole. Compte tenu des difficultés sur le cheptel, lorsque la météo est particulièrement défavorable comme cette année, dans certaines régions, il est devenu nécessaire de nourrir les ruches au printemps.

Avec les nouvelles techniques d'analyse par RMN (cf. AG SPMF 2016 à Biscarrosse), il est probable que certains miels seront trouvés « adultérés ». Nous restons toujours frustrés de voir utiliser le même mot pour une fraude avérée en usine et pour une erreur technique mais, pour l'instant, la question n'est pas là. Ces miels doivent être déclarés non conformes. C'est une question de conscience professionnelle et d'honnêteté vis-à-vis du consommateur.

Plutôt que de se voiler la face, il faudra bien dégager les moyens nécessaires pour avoir une idée précise de la situation afin de pouvoir informer les apiculteurs des risques qu'ils encourent.

Conclusion :

La récolte française 2016 sera très faible (note 2). Lorsqu'il y aura des acheteurs, les prix des miels courants (colza, tournesol, fleurs de plaine), qui sont passés en quelques années de 3 à 6 euros, ne monteront probablement pas davantage. Quant aux mono floraux et régionaux spécifiques, ce sont tous des cas particuliers qu'il serait trop long de détailler.

Au-delà des raisons évoquées plus haut, il y a des seuils de prix psychologiques. Il suffit de se promener dans quelques supermarchés pour se faire une idée de la situation. Hors apiculteur local, malgré des stocks considérables de miels français en souffrance chez les apiculteurs et les conditionneurs, 90% des miels proposés sont de l'importation entre 5 et 10,00 €/kg. Les rares miels français sont entre 15 et 30,00 €. Compte tenu des écarts de prix de vrac, c'est un peu exagéré mais à peu près logique.

Au regard de la baisse vertigineuse des récoltes et de la montée des coûts d'exploitation, on revient donc à la question lancinante :

Est-il possible d'espérer compenser durablement la baisse de nos productions par la hausse des prix des miels en fûts ?

La réponse paraît évidente : si le cours des miels d'importation montait jusqu'à 4 ou 5 euros, nos miels français pourraient se vendre sans problème à 6, 7 ou davantage. Le consommateur est sensible au terroir. Par contre, tant que la plupart des miels d'importations des pays tiers entreront à moins de 3 euros, la situation sera beaucoup plus compliquée.

Au-delà d'un certain niveau de différentiel de prix, le consommateur ne suit plus. Il serait suicidaire de l'ignorer.

SPMF Bilan Économique 22 Août 2016

<http://www.apiculture.com/spmf>

Note 1 : au début de ces affaires montées en épingle dans les médias, il faut être particulièrement prudent sur les premiers résultats d'analyses. Dans l'affaire du pollen ingrédient, les militants anti-OGM affirmaient avoir obtenu des analyses positives sur le miel récolté à proximité de minuscules champs expérimentaux OGM. Pour autant que l'on sache, il n'y a jamais eu depuis de résultats positifs sur les miels d'Espagne. C'est pourtant un pays qui cultive des milliers d'hectares de maïs OGM... Comprenez qui pourra !

Note 2 : concernant l'effondrement régulier de la production française (de près de 40000 tonnes il y a 20 ans à 12 à 18000 ces dernières années), de nombreux observateurs se demandent pourquoi le phénomène est bien moins dramatique dans les pays voisins (Italie, Espagne, Portugal)...